

## République démocratique du Congo : une société en mouvement ?

Michel Luntumbue<sup>1</sup>

**La République démocratique du Congo (RDC) est riche de structures associatives. Reflet des mutations d'une société postcoloniale en crise – effacement de l'État, conflits régionaux, violations des droits humains, extraversion de l'économie rurale... –, cette abondance est aussi porteuse d'écueils. Des tendances à la fragmentation ou aux communautarismes contrarient la formation de mouvements sociaux coordonnés et pérennes.**

D'une manière empirique, on pourrait répartir la dynamique associative congolaise en trois grandes catégories. Les organisations paysannes, syndicales et étudiantes incarnent les principales structures socioprofessionnelles. On retrouve ensuite, dans un vaste ensemble, les associations suivant une ligne thématique spécifique : les organisations féminines, celles engagées pour la paix et la sécurité (apparues avec la tourmente de la fin des années 1990) ; les associations de défense des droits humains (les plus visibles médiatiquement), les organisations d'expressions minoritaires (qui défendent notamment les homosexuels et les peuples autochtones), les associations de défense des consommateurs, les organisations impliquées dans la protection des ressources naturelles ou dans la lutte pour l'annulation de la dette extérieure de la RDC, les associations de promotion de la santé, le mouvement mutuelliste et enfin, les organisations d'obédience religieuse, toutes confessions confondues.

---

1. Politologue, administrateur de l'association Rencontre des continents.

À ces deux premières catégories, on pourrait ajouter les organisations à vocation culturelle ou communautaire, comme le Bundu dia Kongo (BDK), qui se singularise par l'ampleur de son ancrage social dans la province du Bas-Congo et par son potentiel de mobilisation. Ce mouvement politico-culturel, aux relents autonomistes, questionne les fondements de l'État postcolonial, ainsi que la modernité d'extraversion qui le caractérise. À celle-ci, le BDK oppose l'idéal d'un modèle endogène, inspiré de traditions négroafricaines fantasmées.<sup>2</sup>

Cette diversité du tissu associatif est le produit des différents bouleversements qui ont remodelé l'espace sociopolitique congolais au cours des deux dernières décennies : notamment la crise de l'État et la fin du modèle redistributif, la chute de la dictature et l'amorce d'un renouveau démocratique, les conflits sous-régionaux et les violations massives des droits humains, la reconfiguration et la complexification de l'économie dans le contexte de la globalisation néolibérale. Ce dynamisme associatif témoigne des capacités de résilience de la société congolaise face aux chocs internes et externes. Il exprime les différentes tentatives de réponses aux questions de société nées de l'effacement progressif de l'État dans son rôle de producteur de biens et de services collectifs. Il témoigne enfin des défis de la construction d'une modernité endogène.

Émergeant dans le sillage des thématiques développementalistes ou humanitaires classiques, de nouvelles préoccupations et sensibilités s'affirment. Elles touchent aux aspirations relatives à la qualité de vie, à l'insertion ou la reconnaissance de certaines minorités, à la réappropriation et à la gestion durable des ressources naturelles par les populations locales, etc.

L'homosexualité, question taboue dans la société congolaise, apparaît progressivement dans le débat public. Le groupe Hirondelles, établi dans la ville de Bukavu, combat la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et mène un plaidoyer en faveur des droits des

---

2. Ce mouvement fondé en 1969 est devenu avec le temps l'expression d'un nationalisme communautaire ombrageux. Il est singulier par son double ancrage dans la défense et l'illustration de la spécificité culturelle kongo et par sa participation aux institutions nationales (son chef spirituel Ne Mwanda Semi est député national proche de l'opposition). En février 2007, les adeptes du BDK se sont livrés à des exactions contre des civils originaires d'autres provinces, donnant lieu à de violents affrontements avec les forces de l'ordre dépêchées sur place. Ces événements sont un mélange de griefs socio-économiques latents et de frustrations postélectorales consécutives à l'échec de leur leader qui se présentait au poste de vice-gouverneur du Bas-Congo.

homosexuels et transsexuels, et de leur accès à la santé sexuelle, dans un contexte culturel particulièrement hostile et conservateur. La Licoski, Ligue des consommateurs du Sud-Kivu, devenue depuis la Ligue des consommateurs des services au Congo-Kinshasa, s'est fait connaître en assignant en justice la Société nationale d'électricité (SNEL) pour sa gestion inefficace dans la distribution et la commercialisation de l'énergie électrique<sup>3</sup>.

La biodiversité de la forêt congolaise – enjeu de toutes les convoitises, à l'instar des fabuleuses ressources minières du pays – s'annonce parmi les nouvelles frontières des prochaines luttes sociales. Le code forestier congolais, adopté en 2002 avec le soutien de la Banque mondiale, est devenu le point d'appui des organisations militant pour une gestion durable et une réappropriation des ressources naturelles par les Congolais (*Le Potentiel*, 2008). Dans ses intentions, le Code prétend concilier l'exploitation forestière, l'amélioration du niveau de vie des populations et la conservation de la nature.

Dans ce panorama contrasté, il convient cependant de distinguer les simples associations des mouvements en construction ou de ceux, confirmés, caractérisés par l'existence d'une base sociale structurée, autour d'une identité ou d'une catégorie sociale, fondée sur le partage d'intérêts communs et en « conflit » avec un « adversaire/interlocuteur » plus ou moins identifié. À cet égard, les organisations syndicales, paysannes et estudiantines, pour n'épingler que celles-là, sont parmi les acteurs les plus représentatifs.

### **Luttes à géométrie variable**

---

Il faut remonter au début des années 1990 pour retrouver la trace d'explosions sociales d'envergure. Cette période coïncide également avec la renaissance d'une société civile congolaise, libérée de l'emprise du parti unique<sup>4</sup>. La lente agonie de l'État, dans un contexte d'effondrement économique et d'isolement internatio-

---

3. Les griefs portent notamment sur la facturation des abonnés déconnectés depuis longtemps du réseau de distribution et ceux ne bénéficiant plus de l'énergie électrique, et sur les factures forfaitaires non conformes à la consommation réelle et à la tarification nationale (Le Souverain, 2009).

4. Dans son discours du 24 avril 1990, le maréchal Mobutu au pouvoir depuis son coup d'État de novembre 1965, concède du bout des lèvres le retour au multipartisme et une libéralisation de la vie politique qu'il espère contrôler. L'ensemble des organisations de la société civile encadrant la population avaient été fusionnées aux structures du parti unique, le Mouvement populaire de la révolution (MPR).

nal croissant pour le régime Mobutu, débouche en septembre 1991 puis en mai 1993, sur deux vagues de pillages urbains, à connotation cathartique<sup>5</sup>. Les émeutes violentes demeurent cependant exceptionnelles dans une société congolaise rompue à la pratique de l'informel et maillée d'associations qui canalisent les demandes sociales. Du fonctionnaire au petit ouvrier urbain, nombre de Congolais vivent du « paratravail » : un ensemble d'activités (commerces, trafics, contrebandes, pratiques corruptives, etc.) destinées à compléter un revenu familial de plus en plus précaire. La grogne sociale ainsi amortie est principalement institutionnalisée par le mouvement syndical.

#### **Le mouvement syndical**

Phénomène essentiellement urbain, le syndicalisme congolais concerne surtout le secteur public. Le salariat représente plus ou moins 15% de la population active (DIAL, 2007). L'embryon de classe moyenne et la classe ouvrière ont été laminés par la crise et les plans d'ajustement structurel préconisés par le FMI. Depuis deux décennies, les rentrées scolaires en RDC sont ponctuées de grèves qui paralysent plusieurs secteurs, en particulier l'enseignement et la santé. Les agents et fonctionnaires de l'État se plaignent de retards dans le paiement de leur salaire ou de la modicité des barèmes appliqués. Dans certaines entreprises étatiques, des records de plus de cent mois de retard, soit huit ans, ont été atteints. Ces retards dans le versement des salaires sont la conséquence de plusieurs facteurs dont les difficultés de mobilisation des ressources par l'État ou encore le non-respect de la chaîne des dépenses, dans un contexte gangrené par la corruption.

En septembre 2010, les Syndicats indépendants de l'administration publique et la Synergie syndicale des enseignants du Congo avaient assiégé le site du parlement congolais lors de la rentrée parlementaire. Leurs revendications portaient une fois de plus sur la revalorisation et l'uniformisation des barèmes salariaux dans le secteur public, ainsi que sur la suppression de la prise en charge des enseignants par les parents. Ce mouvement attendait du parlement

---

5. Le mouvement est enclenché par une armée nationale non payée, vite imitée par les civils qui dépouillent les habitations privées des nantis et des expatriés, les entrepôts, les usines. Ces événements se déroulent dans le contexte de blocage du processus de démocratisation et de suspension de la coopération bilatérale avec les partenaires du Zaïre, suite notamment au massacre d'étudiants sur le campus de Lubumbashi en mai 1990.

congolais le vote d'un budget conséquent devant soulager l'indigence des enseignants et des agents et fonctionnaires de l'État.

Bien qu'il n'existe pas de données fiables sur le taux de syndicalisation des travailleurs congolais, l'activité syndicale semble également gagner le secteur privé. En janvier 2010, un conflit de travail au Centre hospitalier chinois à Kinshasa, s'est soldé par le licenciement collectif des travailleurs encadrés par les syndicalistes du Conseil général des travailleurs du Congo (CGETCO). Selon les intéressés, les responsables du Centre hospitalier redoutaient l'organisation d'un mouvement de revendications (*Le Palmarès*, 2010). Au centre du conflit, le refus de l'employeur d'appliquer le salaire minimum interprofessionnel garanti (fixé à 3 dollars par jour) et le non-respect de la législation sociale.

Ce conflit préfigure les luttes à venir pour le mouvement syndical. À mesure du redressement institutionnel du pays, les syndicats gagneront en légitimité. La marge de progression du mouvement syndical pourrait passer par la prise en compte des travailleurs du secteur informel et des milieux ruraux. La crise s'est en effet accompagnée d'une informalisation de l'économie, réduisant les possibilités de représentation et de défense des intérêts des travailleurs précaires, la grande majorité des travailleurs en définitive. Les femmes, surreprésentées dans les petits métiers urbains, et les journaliers du secteur agricole, sont encore les laissés-pour-compte du renouveau syndical. Reste par ailleurs aux syndicats à asseoir leur crédibilité en démontrant une véritable indépendance vis-à-vis des partis politiques, du patronat ou du gouvernement...

### **Les étudiants**

Depuis l'accession du Congo à l'indépendance, les étudiants ont toujours constitué l'un des segments les plus organisés de la société congolaise. Jusqu'en 1968, il existait une structure représentative dans chacune des trois grandes universités du pays. Les plus influentes étaient l'Union générale des étudiants congolais (UGEC) et l'Association générale des étudiants de Lovanium (AGEL). Les leaders de l'UGEC, alors adeptes du socialisme scientifique, apportent leur soutien au régime de Mobutu, suite à la nationalisation de l'Union minière du Haut-Katanga (UMHK) et à la désignation de Patrice Lumumba comme héros national. Une mesure dont ils sont par ailleurs les inspirateurs. La rupture survient suite à la décision d'indemniser des anciens actionnaires de l'UMHK par le

gouvernement congolais. Décision vécue comme une capitulation. Le mouvement étudiant reproche également au régime sa proximité avec les intérêts états-uniens.

À partir de novembre 1965, le mouvement étudiant évolue dans un contexte politique marqué par la montée de l'autocratie : abolition du pluralisme politique et institutionnel (interdiction des partis politiques dès le 12 décembre 1965 et exclusion du parlement du champ de la décision politique). Dès 1968, la répression s'alourdit en vue de brider toute velléité de contestation estudiantine. L'UGEC est bannie des universités congolaises et les organisations étudiantes sont fusionnées en une structure unique, les Jeunesses du Mouvement populaire de la révolution, rouage du nouveau parti unique.

Le 4 juin 1969 les étudiants de Kinshasa organisent une manifestation pacifique. Ils réclament notamment du gouvernement de meilleures conditions de vie sur les campus. Ils protestent également contre la dérive autoritaire du régime et s'insurgent contre l'inféodation du gouvernement à l'égard des intérêts économiques et financiers étrangers (Mobe A., 2009). La réaction des autorités est brutale et se solde par des dizaines de morts. La répression se prolongea avec la fermeture de l'université de Lovanium et de quelques instituts supérieurs de Kinshasa, leur occupation par l'armée ; et des poursuites judiciaires contre les leaders étudiants, condamnés à de lourdes peines ou enrôlés de force.

Le massacre des étudiants de Kinshasa de juin 1969, fut l'occasion d'écraser le dernier bastion de l'opposition. Le milieu étudiant restera cependant le terreau de la contestation, comme l'illustrent les mobilisations ultérieures pour commémorer ces massacres. En 1989, les mesures d'austérité préconisées par le plan d'ajustement du FMI se traduisent notamment par la suppression des transports scolaires, alimentant de nouvelles agitations estudiantines. En mai 1990, en pleine crise de régime, un commando composé de militaires et d'étudiants favorables au régime Mobutu massacre sur le campus de l'université de Lubumbashi un nombre indéterminé d'étudiants, provoquant la rupture entre le régime de Mobutu et ses soutiens occidentaux.

La recomposition du paysage politique depuis les élections de 2006 semble s'accompagner d'une relative léthargie des milieux étudiants. Une exception : leur mobilisation à l'échelle du pays en mai 2004 contre l'occupation de la ville de Bukavu par les mutins du général Nkunda et du colonel Jules Mutebusi. Le thème de la

défense de la souveraineté du Congo avait temporairement fédéré un secteur étudiant malmené par la crise économique et par le risque d'un émiettement dans des micro-organisations d'obédience communautaire (Mpiana Tshitenge, 2007).

La perspective des prochaines élections générales pourrait marquer un sursaut, de nouvelles mobilisations sur le thème de la transparence du processus électoral et sur les dividendes socio-économiques de cette première législature. Mais privés de grandes structures fédératrices comme l'UGEC et l'AGEL, les étudiants devront aussi transcender la logique régressive des microgroupes d'appartenance ou d'adhésion – l'ethnie fantasmée, les églises du réveil, etc. – qui désintègrent la citoyenneté.

#### **Le mouvement paysan**

L'immense potentiel agricole du pays suggère un rôle de premier plan pour les organisations paysannes. Avec 80 millions d'hectares de terres cultivables dont environ 10% seulement en exploitation, quatre millions d'hectares de terres irrigables, la RDC représente la deuxième surface de terres cultivables disponibles sur la planète<sup>6</sup>. Près de 70% de la population congolaise vit en milieu rural et dépend de l'activité agricole. La réforme du secteur agricole et l'amélioration de ses performances feraient du Congo l'un des grands pays agricoles.

Le pari est de garantir l'autonomie alimentaire du pays, de générer de nouvelles sources de recettes pour l'État et la mise en place d'un mode de gestion durable, fondé sur des relations harmonieuses entre entreprises agricoles privées et paysannerie familiale. Voilà, pour les intentions. Ce qui suppose en amont la structuration des organisations paysannes, le renforcement de leur aptitude à produire des richesses et à défendre les intérêts de leurs membres. Le mouvement paysan congolais comprend deux dynamiques principales qui se construisent progressivement au rythme des moyens disponibles. Toutes deux revendiquent des dizaines de milliers de membres, mais le travail d'identification est trop récent pour fournir des données définitives et fiables.

La première dynamique est celle de la Fédération des organisations de producteurs agricoles du Congo (Fopac), née à l'est du Congo dans la province du Nord-Kivu. Elle vise une convergence

---

6. Préambule du projet de loi portant le code agricole en RDC.

avec les dynamiques paysannes dans d'autres régions du pays. La Fopac est une plateforme d'organisations des producteurs agricoles. C'est un réseau de concertation, d'échange et de représentation. Une structure jumelle, la Fopac Sud-Kivu est opérationnelle dans la province voisine. Elle se structure sur le même mode, par le réseautage en différents niveaux : chefferies/secteurs, territoires et au niveau provincial. La seconde dynamique paysanne est celle de la Confédération paysanne du Congo (Copaco), qui tire ses origines dans la province du Bandundu, à l'ouest du Congo. La Copaco ambitionne également de fédérer autour de son projet les organisations paysannes des différentes provinces en vue de créer des coordinations provinciales. Les deux dynamiques convergent dans leur approche en faveur « *d'une agriculture familiale et paysanne compétitive respectueuse de l'environnement qui assure le développement socio-économique en milieu rural, ainsi que la souveraineté alimentaire de la RDC par la modernisation des techniques agricoles* » (La voix du paysan congolais, 2010).

Un comité de pilotage des leaders paysans a été mis en place à Goma en 2007 à l'initiative du Préfed (Programme régional de formation et d'échanges pour le développement). Il regroupe des leaders paysans venus de six provinces : Bas-Congo, Bandundu, Équateur, Maniema, Sud-Kivu et Nord-Kivu.

Il s'agit de la première initiative visant à fédérer en une seule dynamique l'ensemble des acteurs du mouvement paysan à l'échelle du Congo. Le cheminement est en cours, mais les écueils demeurent, notamment les conflits de leadership entre les différentes fédérations à prétention nationale, la crainte des organisations paysannes de l'ouest de tomber sous l'emprise de celles de l'est, le manque de moyens et les difficultés à réunir le comité de pilotage, la tutelle exercée par certaines ONG de développement. En effet, nombre d'ONG se substituent, voire font parfois obstacle à l'émergence d'une véritable identité paysanne. Pour évoluer, « *les organisations paysannes ont certes encore besoin de l'accompagnement pédagogique, stratégique et méthodologique de certaines ONG, mais celles-ci tardent souvent à mettre en place des mécanismes de sevrage progressif afin que les organisations arrivent à voler de leurs propres ailes* ».

---

7. Sylvestre Kambaza, ancien directeur du Préfed. Le Préfed a pour mission de favoriser l'autopromotion des groupes ruraux et urbains défavorisés qui constituent la majorité de la



Les organisations paysannes restent sur la ligne de crête des prochaines luttes pour le contrôle des ressources naturelles. La problématique de l'accès aux terres et celle de l'accès aux facteurs de production inscrivent le Congo dans une perspective désormais planétaire: celle du risque de marginalisation programmée des paysans dans la course vers les terres arables, et autres sources de « bioénergies » au profit de nouvelles classes d'exploiteurs locaux et transnationaux (Baxter, 2010). La Chine aurait obtenu en RDC une concession de 2,8 millions d'hectares pour y implanter la plus grande palmeraie du monde (*New Zealand Herald*, 2009)... Plus localement, on assiste à l'accaparement des terres rurales par une nouvelle élite urbaine (commerçants, hommes politiques, hauts fonctionnaires, etc.).

Le contrepoids à ces nouvelles logiques prédatrices se trouve logiquement dans le décloisonnement, l'articulation entre les différents segments les plus engagés de la société congolaise (syndicats, organisations paysannes, dynamique du Forum social congolais<sup>8</sup>) et dans la redéfinition d'une relation à l'État. Certes, les acteurs du monde paysan jouissent d'une légitimité accrue auprès des autorités, qui les ont associés à la réforme du secteur agricole concrétisée par le nouveau Code agricole<sup>9</sup>. Reste encore à l'État congolais et à ses entités décentralisées à démontrer leur capacité à mobiliser les ressources au profit des maillons les plus fragiles: les petits paysans...

### **Des mouvements... pour refonder l'État ?**

En dépit d'une audience médiatique croissante à l'extérieur du pays, nombre d'associations restent confidentielles à l'échelle d'un pays continent comme la RDC. Dépourvues de véritables relais au sein de leur propre milieu, certaines structures semblent trop extraverties pour servir de levier à un véritable mouvement de masse, à court terme du moins. Beaucoup de structures émanent directement d'initiatives externes (grands organismes de développement, ONG internationales ou organismes multilatéraux de promotion humaine,

---

population congolaise, en vue de leur structuration en mouvements sociaux forts.

8. La première édition du Forum social congolais, tenue à Kinshasa en juin 2007, a été la principale tentative d'un recensement et d'un regroupement des acteurs associatifs, dans une perspective stratégique de structuration en mouvements sociaux porteurs.

9. Le nouveau code s'inscrit dans le cadre d'une décentralisation de la politique agricole au niveau local.

promotion féminine, etc.) et restent fortement dépendantes des financements et lignes de conduite définies par leurs bailleurs. Cette extraversion alimente parfois un climat de méfiance de la part des autorités locales. Les associations de défense des droits humains sont parmi les plus exposées à la confrontation avec les acteurs étatiques, dans une culture politique pas encore libérée de tendances autoritaires.

Par ailleurs, dans ce contexte de crise et de destruction du salariat, certaines initiatives tiennent davantage du recyclage socio-professionnel, que du militantisme pur. La prolifération des associations a aussi ses justifications économiques... Toutefois, le secteur associatif congolais reste dans l'ensemble un lieu d'innovations et d'avancées, par sa capacité à générer des références nouvelles et à s'ouvrir sur certaines idées émancipatrices venues de l'extérieur. Mais les risques de régression et de replis improductifs sont réels, comme en témoigne l'avènement d'associations d'inspiration communautariste ou conservatrice, qui fleurissent sur les ruines de l'État intégrateur.

Amortisseur social des crises successives, pourvoyeur de palliatifs à l'action défaillante de l'État, le secteur associatif peut également s'inscrire dans un dessein plus ambitieux : contribuer à la réinvention d'un État volontariste dans une mondialisation jusqu'ici subie.

### Bibliographie

- Baxter J. (2010), « Ruée sur les terres africaines, un mouvement spéculatif mondial », *Le Monde diplomatique*, janvier.
- DIAL. Développement, institutions et analyse de long terme (2007), *L'emploi, le chômage et les conditions d'activités en RDC*, Paris, *La voix du paysan congolais* (2010), n° 10, juillet, p. 10-12.
- Le Palmarès* (2010), 29 janvier.
- Le Potentiel* (2008), « Codes minier, forestier, réformes... les crimes de la Banque mondiale en RDC! », 24 avril.
- Le Souverain* (2009), Bukavu, mars.
- Mobe A. (2009), entretien in *imagazinefr.wordpress.com*, 9 juin.
- Mpiana Tshitenge J.-P. (2007), *Associations ethniques en milieu étudiant de l'université de Kinshasa : néofraternité, lutte hégémonique et citoyenneté segmentée*, DES en sociologie, mémoire online.
- New Zealand Herald* (2009), 14 mai, cité par De Schutter O. (2009), « Large-scale land acquisitions and leases : A set of core principles and measures to address the human rights Challenge », 11 juin.